

États généraux
le samedi 28 mars 2015

≡ Réinventer la ville

Une autre étape importante

Nous sommes heureux de vous accueillir aux États généraux *Réinventer la ville*. Aujourd'hui, nous franchissons une autre étape importante dans la reconstruction du centre-ville sinistré et la relance de Lac-Mégantic. Nous allons découvrir les projets majeurs issus d'un exercice exigeant, mais combien stimulant.

Ces derniers mois, sept groupes de réflexion thématiques ont réalisé un travail fantastique pour cerner les principaux enjeux dans leur secteur respectif, et identifier ensuite des projets qui contribueront à résoudre ces enjeux. Chaque groupe a effectué une réflexion sérieuse avant d'organiser un sommet de secteur, qui avait pour but d'élargir les conversations et d'établir les consensus.

En tout, plus de 300 personnes ont pris part à cet exercice depuis l'automne dernier. C'est une manifestation supplémentaire de la forte mobilisation des Méganticois, des Méganticoises, et des gens de la région dans le cadre de la démarche de participation citoyenne *Réinventer la ville*. Nous vous remercions de tout cœur de maintenir et même de renforcer votre engagement au fil du temps; le résultat de votre travail oriente les décisions du conseil municipal que je dirige. Cela s'est concrétisé dans le rapport d'étape déposé l'automne dernier, et ce sera aussi le cas dans le Plan d'action 2015-2020 que nous prévoyons adopter avant l'été.

Les groupes de travail ont rempli leur mission dans un climat de collaboration et d'entraide dominé par la bonne humeur. D'ailleurs, leurs rencontres donnent déjà un résultat très concret : des intervenants ont décidé de créer ou recréer des ponts sur une base durable, afin de mieux travailler ensemble. Ainsi, ils veulent développer une nouvelle cohésion, en identifiant et en mettant de l'avant des solutions qui sont à leur portée.

Ces initiatives sont tout à fait dans l'esprit de la démarche de participation citoyenne : la mise en commun de toute la connaissance et l'expertise que vous possédez, et une confiance inébranlable en votre intelligence et votre sagesse. Ce sont les bases d'une prise en charge des besoins de la communauté par la communauté.

De leur côté, les pouvoirs publics ont la responsabilité de créer les conditions favorables à cette prise en charge, et de fournir les outils nécessaires à notre réussite. Nous nous engageons à le faire, dans la mesure de nos moyens, grâce à l'appui de nos partenaires.

Bonne rencontre!

Colette Roy Laroche

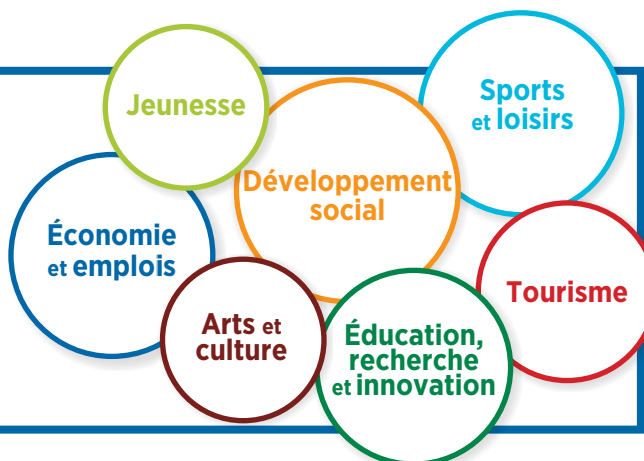
Colette Roy Laroche
Mairesse de Lac-Mégantic



Lac-Mégantic

Les 7 grands thèmes

Sept groupes de travail thématiques ont tenu chacun leur sommet, qui ont rallié des intervenants directement concernés et des citoyens intéressés par les enjeux associés à l'un ou l'autre des thèmes abordés. Quelques personnes ont été très actives en participant à plusieurs sommets!



Le résultat

11 projets + 2 moyens pour réussir

La démarche des groupes de travail thématiques a fait la démonstration d'une forte communauté de pensée chez les citoyens.

Au départ, nous avons invité chaque groupe à identifier jusqu'à 5 ou 6 projets prioritaires. Au terme de l'exercice, nous avons reçu 31 projets. Toutefois, nous présentons 13 idées maîtresses. Pourquoi? Il y a trois raisons. Les voici :

Raison 1 **Des projets identiques ou complémentaires ont été apportés par plus d'un groupe.**

1

Au cours d'un exercice de synthèse auquel ont participé les représentants de tous les groupes, nous avons donc pu regrouper certains projets. Ceux-ci répondent à différents enjeux en même temps. Par exemple, le projet d'espace culturel a été mentionné sous différentes formes dans les groupes Arts et culture, Jeunesse et Tourisme. Le projet d'hôtel et centre de congrès a été apporté par le groupe Économie et emplois, ainsi que celui du Tourisme. Même chose pour le projet de sentiers multifonctionnels; il a été identifié par les groupes Jeunesse, Sports et loisirs, et Tourisme.

Sur cette base, nous sommes en mesure de présenter un bloc de 11 projets prioritaires.

Raison 2 **La reconstruction du centre-ville sinistré et la relance de Lac-Mégantic exigeront des efforts importants, pendant plusieurs années, en termes de planification, de coordination, de prospection, de promotion et de mise en marché.**

2

La question est constamment revenue chez les participants : comment peut-on s'assurer qu'il y aura des suites au travail des groupes thématiques? Autrement dit, qui prendra en charge ce gigantesque chantier dans un souci de cohésion et d'optimisation des efforts?

Le Bureau de projets est le mécanisme privilégié pour favoriser la concrétisation des 11 projets prioritaires.

Raison 3 **Plusieurs projets visent la poursuite d'initiatives déjà en cours, ou des actions qui peuvent être réalisées par une meilleure concertation des acteurs déjà présents sur le terrain.**

3

D'ailleurs, à la suite des sommets, des intervenants ont déjà décidé de poursuivre leur travail ensemble, afin de poser des gestes qui relèvent d'une meilleure collaboration entre eux. C'est une très bonne nouvelle; ils peuvent y parvenir en faisant les choses différemment.

Dans d'autres cas toutefois, on constate clairement la nécessité de provoquer, d'encadrer et d'animer les démarches de concertation, dans différents secteurs d'activités, à Lac-Mégantic et dans la région.

Les mesures d'accompagnement et de concertation joueraient ce rôle.

Les projets d'infrastructures

Projets publics

1 CENTRE DU SAVOIR



Objectif : mettre en place un centre de formation qui permettrait d'augmenter l'offre de formation dans les secteurs traditionnels comme le bois et le granit, mais également de diffuser les nouveaux savoirs liés à la tragédie (mesures d'urgence, sécurité, participation citoyenne...).

Le Centre du savoir aurait pignon sur rue. Il serait doté d'équipements technologiques de pointe. Il offrirait de la formation sous différentes formes (séjours de formation courte durée, formation continue, etc.) et abriterait des activités de recherche et innovation.

2 ESPACE CULTUREL



Objectif : se doter d'un espace culturel au centre-ville qui serait un lieu de création pour les artistes amateurs et professionnels, ainsi qu'un lieu de diffusion par la présentation de spectacles et autres prestations.

L'espace culturel contiendrait notamment une salle de spectacles de taille moyenne, des salles d'exposition et des locaux pour les groupes et associations (théâtre, musique, arts visuels, photo, etc.). À cela s'ajouteraient des aménagements extérieurs : agora ou scène extérieure, lieu de projection en plein air (soirées de cinéma sous les étoiles), place publique de rassemblement, etc.

3 ESPACE JEUNESSE



Objectif : construire un espace jeunesse multifonctionnel doté d'un bon système d'éclairage pour permettre aux jeunes de se rassembler et faire la pratique d'activités variées. L'intention est d'en faire un endroit invitant, ouvert à tous, sécuritaire autant pour les amateurs de sports que les autres citoyens qui le fréquentent.

L'espace jeunesse permettrait la pratique du skate, du basketball, du trampoline à hauteur de sol, du slackline, etc. À proximité, on trouverait un sentier de BMX qui se transformerait en glissade l'hiver venu.

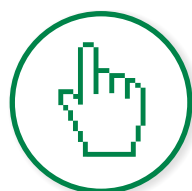
4 RÉSEAU DE SENTIERS MULTIFONCTIONNELS



Objectif : aménager des sentiers qui permettent l'inter-connectivité facile et sécuritaire entre les secteurs du nouveau grand centre-ville, et entre les différents pôles d'activités à Lac-Mégantic, comme Baie-des-Sables, le Centre d'études collégiales, la polyvalente, le parc de la rivière Chaudière, le parc J.-Émile-Cloutier, le parc des Vétérans, etc.

Le Réseau de sentiers multifonctionnels serait réservé aux déplacements actifs (marche, vélo, patins à roues alignées, etc.) dans un cadre agréable doté de mobilier urbain et d'éclairage. Il devrait être doté d'une signalisation exemplaire, incluant des panneaux d'information et d'interprétation, et il pourrait intégrer les sculptures monumentales. Pendant l'hiver, une boucle près du Centre sportif Mégantic deviendrait un sentier glacé.

5 TECHNOLOGIES DE POINTE

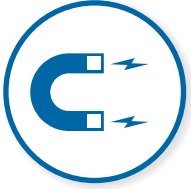


Objectif : mettre en place des infrastructures technologiques performantes qui favorisent le développement des entreprises et organisations existantes, et augmentent le pouvoir d'attraction de nouvelles entreprises et des travailleurs mobiles.

Les technologies de pointe doivent fournir une couverture optimale de communication mobile dans la grande région (téléphone cellulaire et autres outils de communication à distance) et permettre de connecter Lac-Mégantic à la planète grâce aux réseaux les plus évolués, qui offrent la connexion internet la plus rapide. L'infrastructure devrait évoluer à mesure que les progrès technologiques le permettent.

Projets privés (ou mixtes)

6 CENTRE MAGNÉTIQUE



Objectif : établir au centre-ville un espace de travail collaboratif pour travailleurs autonomes et un incubateur d'entreprises, le tout doté de services partagés.

Le projet de Centre magnétique a été initié par des étudiants de l'Université McGill, à Montréal, dans le cadre d'un cours sur l'entrepreneuriat social. Ses promoteurs veulent en faire une organisation à but non lucratif qui offrirait un endroit ouvert au public, susceptible de provoquer la création de nouvelles entreprises et d'attirer dans la région des travailleurs qui peuvent œuvrer à distance. Il pourrait abriter un comptoir lunch favorisant l'insertion sociale des travailleurs, ainsi qu'un café de la relève.

7 CHIC 2: LOGEMENTS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES



Objectif : construire un bâtiment à vocation mixte comportant 12 logements de qualité à coût abordable et des services communautaires, de manière à réintégrer des résidents au centre-ville et à favoriser sa fréquentation par des clientèles variées.

Le projet CHIC 2 (Centre d'Habitation et d'Initiatives Communautaires) est destiné aux familles et aux personnes vivant seules. En plus des logements, il pourrait notamment comporter un service de garde, une halte-garderie, un parc d'amusement intérieur, et accueillir sur son terrain des services complémentaires (jardin communautaire et autres).

8 HÔTEL ET CENTRE DE CONGRÈS



Objectif : doter le centre-ville d'un hôtel de taille intermédiaire (50 à 80 chambres), de qualité supérieure (3 à 4 étoiles) et pourvu de salles de réunions, afin de combler le manque d'hébergement et développer ainsi le tourisme d'agrément, d'affaires et de formation (en lien avec le Centre du savoir).

L'hôtel et centre de congrès devraient être situés à proximité du lac et devenir une destination en soi, grâce à une architecture distinctive, une table gourmande et des services connexes (boutiques, location d'équipements, soins corporels, etc.).

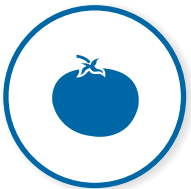
9 LOCAL D'ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS



Objectif : réserver un local pour l'accès à des équipements de sports et loisirs, afin de favoriser la pratique d'activités libres.

Le local aménagé pour le prêt et la location d'équipements récréatifs contiendrait aussi des outils de dépannage pour la réparation de matériel, des jouets communautaires et des jeux de société géants. Il y aurait une préoccupation d'offrir des articles de sports et loisirs en toutes saisons (par exemple, équipements nautiques et trottinettes des neiges).

10 MARCHÉ PUBLIC



Objectif : implanter un marché public permanent au centre-ville, doté d'installations permettant l'accessibilité à longueur d'année, l'ajout de services connexes et la tenue d'activités d'animation variées.

Le marché public permettrait d'inscrire plus fortement la région dans l'approche de tourisme gourmand, telle que développée et promue par Tourisme Cantons-de-l'Est. Il pourrait favoriser l'émergence de services de restauration et la création de boutiques de produits régionaux. Il inciterait aussi les producteurs locaux à développer des produits admissibles au label Saveurs des Cantons, leur permettant ainsi de bénéficier des efforts de promotion existants.

11 TOITS VERTS



Objectif : favoriser l'aménagement de toits verts accessibles sur les immeubles publics et privés afin de créer des espaces de rencontres, d'observation du paysage et du ciel étoilé.

Les toits verts permettraient une meilleure intégration des bâtiments dans l'environnement naturel et dans certains cas, ils pourraient aussi permettre certaines cultures. Cela constituerait une signature originale pour Lac-Mégantic, susceptible de favoriser les rencontres entre résidents et visiteurs.

Deux moyens pour réussir

Le plan d'action de Lac-Mégantic comportera des projets rassembleurs, stimulants et structurants. Pour réussir la reconstruction et la relance, il faudra toutefois mettre en place des mécanismes efficaces.

C'est le message que les groupes de travail thématiques ont lancé. Les citoyens sont préoccupés par la suite; ils ne veulent surtout pas perdre le rythme actuel de mobilisation. C'est ce qui amène à formuler deux demandes : créer un organisme de coordination et de promotion, et mettre en place un mécanisme de concertation.

1 BUREAU DE PROJETS

Objectif : créer une organisation entièrement dédiée à la planification et la coordination des efforts de reconstruction du centre-ville dévasté, afin d'assurer une suite durable au travail important réalisé par les citoyens et les divers intervenants, et réussir la relance de Lac-Mégantic.

Le Bureau de projets compterait un certain nombre d'employés entièrement dédiés, qui auraient notamment pour mandat d'appuyer la réalisation des projets publics, de réaliser la prospection des investisseurs et entreprises, d'établir et déployer la stratégie de promotion/marketing de Lac-Mégantic. Le Bureau aurait aussi comme mandat d'assurer le respect de l'approche architecturale. Sa création paraît essentielle compte tenu des conséquences majeures de la tragédie ferroviaire et de l'ampleur de la tâche qui attend Lac-Mégantic au cours des prochaines années.

2 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONCERTATION

Objectif : mettre en place des mesures pour mieux coordonner les activités des acteurs, dans les différents secteurs d'activités. Parfois, il faudrait aussi réaliser des activités de promotion concertées au plan régional.

Nous devons évaluer quel mécanisme de concertation est le plus approprié, puisque les besoins ne sont pas les mêmes d'un secteur à l'autre. Nous devons aussi agir à deux niveaux : provoquer les interactions entre intervenants de secteurs d'activités différents, et en même temps stimuler et soutenir les actions collaboratives entre les acteurs d'un même secteur (Arts et culture, Économie et emplois, Tourisme, etc.)

Voici des projets issus des sommets thématiques qui pourraient bénéficier d'une meilleure concertation régionale, en collaboration avec les partenaires de la communauté :

- Poursuivre la démarche *Réinventer la ville* et faire en sorte qu'on développe une culture de participation citoyenne à Lac-Mégantic;
- Mettre sur pied une structure de concertation éducation-entreprises afin de favoriser le recrutement de main d'œuvre et le déploiement d'une offre de formation mieux adaptée aux besoins des entreprises et de la communauté;
- Favoriser l'attraction, l'intégration et la rétention des gens de tous âges (jeunes familles, retraités...) afin d'assurer la vitalité communautaire et économique du milieu;
- Soutenir la mise en place d'une table de concertation industrielle pour solidifier les entreprises existantes, notamment en favorisant le maillage et en développant un réseau de personnes-ressources;
- Accompagner les commerçants dans l'amélioration des pratiques marchandes et de l'expérience-client;
- Former un comité jeunesse de sensibilisation, formés de citoyens de 12 à 25 ans, qui aurait pour mission de prioriser certains projets et de sensibiliser le milieu à la réalité et aux besoins des jeunes de la région;
- Favoriser la mise en place d'une structure de concertation dans le secteur culturel, qui aurait le mandat de développer une signature forte, de coordonner et de promouvoir les initiatives régionales;
- Poursuivre les démarches pour réaliser la voie de contournement ferroviaire, dans le but de protéger et améliorer la santé physique et psychologique des citoyens de Lac-Mégantic;

Des enjeux importants, des préoccupations réelles

Les groupes de travail ont réalisé un boulot impressionnant en l'espace de quelques semaines seulement. Cela a été rendu possible grâce à la participation active de dizaines d'intervenants possédant une connaissance fine du secteur où ils évoluent, et la collaboration de citoyens fortement impliqués. Ainsi, les groupes ont été en mesure de cerner rapidement, et avec justesse, les principaux enjeux dans leur secteur. Voici un résumé des enjeux identifiés, thème par thème, et des extraits des rapports déposés par les groupes de travail.

Arts et culture

- Développer une signature culturelle régionale
- Coordonner les activités culturelles et faire la promotion des arts et de la culture au plan régional
- Mettre en place un espace culturel au centre-ville

« La culture locale est notre matière première pour l'offre touristique. Dans une large mesure, cette offre touristique doit être culturelle et reposer sur l'identité propre de notre communauté, fière de ses traditions. (...) »

« Il s'agit de faire les choses dans le bon sens et dans la bonne perspective (...). Ainsi, nous saurons nous respecter en tant que collectivité et, aussi, attirer respectueusement (pour l'intelligence) une clientèle touristique que nous saurons combler et qui saura nous enrichir, tant financièrement que culturellement. »

Développement social (communautaire, santé et services sociaux)

- Assurer la vitalité communautaire et la santé psychologique
- Favoriser l'accès à des logis de qualité
- Augmenter l'offre de services communautaires
- Améliorer la santé grâce à de saines habitudes de vie
- Miser sur le transport fluide et sécuritaire (en sortant la voie ferrée du centre-ville, en favorisant les déplacements actifs - piétons, cyclistes, etc. - et en augmentant l'offre de transport collectif régionale)

« Le développement communautaire est une forme d'action collective structurée sur le territoire de Lac-Mégantic qui, par la participation démocratique des citoyens et des acteurs locaux qui le composent, ciblent des problématiques et des enjeux collectifs reliés aux conditions et à la qualité de vie. C'est le processus concret mettant en action les valeurs du développement social. »

Économie et emplois

- Créer un leadership fort et renforcer la solidarité (miser sur la participation citoyenne et favoriser la concertation)
- Créer des conditions favorables au soutien et au développement des entreprises
- Améliorer la qualité des emplois
- Favoriser le recrutement et la rétention de nouveaux travailleurs
- Renforcer la formation dans les entreprises
- Identifier des créneaux de développement autour des forces régionales
- Miser sur la qualité de vie au centre-ville (notamment par une approche urbanistique et architecturale qui mise sur l'identité de Lac-Mégantic)
- Assurer la croissance de la population
- Stimuler la venue d'entreprises complémentaires aux entreprises existantes
- Développer le sentiment de fierté des jeunes
- Réaliser des efforts importants de promotion de la ville et de la région
- Établir des indicateurs de performance, pour mesurer notre progression (création d'emplois, hausse de population, augmentation du niveau de vie, etc.)

« La construction du nouveau centre-ville devient l'occasion rêvée d'affirmer sa spécificité tout en s'inscrivant dans le contexte du XXI^e siècle, sans pour autant faire table rase de l'image, de l'histoire et de l'identité de Lac-Mégantic. Ce centre-ville doit ainsi faire preuve « d'intelligence » numérique par la mise en place d'infrastructures appropriées, préconiser dans sa reconstruction des mesures de développement durable et le recours à des méthodes et à des matériaux durables et écologiques... »

Éducation, recherche et innovation

- Recruter et retenir dans la région de nouvelles clientèles étudiantes
- Transférer les nouveaux savoirs issus de la tragédie
- Améliorer l'offre de formation dans les secteurs traditionnels
- Se doter d'infrastructures technologiques de pointe
- Rehausser les compétences de base en emploi

« Des constats se sont dégagés des discussions : l'importance de travailler ensemble, de mettre nos ressources en commun et de se rapprocher des entreprises, de façon à ce que tous les efforts soient mieux concertés en cette période de rationalisation. Le processus de reconstruction de notre ville offre une occasion unique d'y arriver, donnant la chance de mettre en valeur l'expertise traditionnelle de certains secteurs économiques présents en région (bois, granit, Observatoire du Mont Mégantic...), et l'expertise développée à la suite de la tragédie (mesures d'urgence, sécurité civile et ferroviaire, intervention psycho-sociale). »

Jeunesse

- Soutenir et encourager le développement d'actions concrètes pour aider les jeunes à améliorer leurs conditions de vie
- Offrir des services accessibles et adaptés aux besoins et intérêts des jeunes afin d'augmenter leur sentiment d'appartenance à leur ville et leur région
- Créer des ponts entre les jeunes et les adultes significatifs du milieu afin de s'assurer que l'information, les ressources et les services rejoignent les jeunes
- Soutenir les initiatives actuelles du milieu afin de favoriser le développement des jeunes et leur implication citoyenne dans la communauté.

« Pour les participants au sommet, prendre le temps de les consulter et de les impliquer dans le processus de reconstruction du centre-ville est essentiel. En effet, selon eux, si les jeunes ont accès à des activités et des infrastructures qui leur ressemblent, leur sentiment d'appartenance à la région sera d'autant plus grand et ils auront davantage envie de demeurer dans la région après leurs études. »

« Faire de la place aux jeunes pourrait aussi être un moyen de répondre à l'objectif que souhaite atteindre la région dans les prochaines années, soit d'augmenter sa population active afin de pallier l'exode des jeunes et le vieillissement de la population. »

Sports et loisirs

- Maintenir et développer l'accessibilité du centre-ville pour toutes les clientèles et par tous les moyens de transport
- Exploiter les éléments en place en favorisant les activités de plein air et de contemplation
- Aménager et animer les environnements de la pratique libre d'activités de sports et loisirs
- Recréer des lieux de rassemblement pour toutes les générations

« Les conséquences de la tragédie du 6 juillet 2013 sont dramatiques autant pour les proches des disparus, les résidents, les entrepreneurs et les organisations touchés. Néanmoins, les pertes liées directement à l'offre de loisirs et de sports sont minimales compte tenu de son déploiement dans différents pôles d'activités. Les effets sont ressentis surtout en ce qui touche la qualité de vie. La reconstruction de ce lieu identitaire de rencontres et de rassemblements apparaît comme un besoin primordial afin de connecter les quartiers et les générations. »

Tourisme

- Créer une nouvelle image de marque de la destination (et remplacer ainsi l'image associée à la tragédie ferroviaire)
- Attirer et retenir la clientèle... et favoriser la prolongation des séjours
- S'assurer de pouvoir compter sur une permanence de la clientèle pour les commerces (visiteurs qui reviennent souvent et propriétaires de résidences secondaires)
- Avoir accès à une main d'œuvre qualifiée et proactive par rapport au développement touristique
- Reconnaître l'industrie touristique comme un apport à l'économie de Lac-Mégantic

« Le nouveau centre-ville, dont l'aménagement et l'architecture devraient se distinguer, offre la possibilité de relancer Lac-Mégantic et la région sur le plan touristique. Le centre-ville devra devenir un attrait touristique en soi. »

« La vision suivante est proposée : le centre-ville, par son architecture, sa vie animée, ses nombreux espaces publics, ses attraits et son offre commerciale deviendra un pôle touristique, un produit d'appel pour la région, le tout basé sur les principes du développement durable. »

Consultez les rapports!

Chaque groupe de travail a déposé un rapport d'activités, divisé en trois grandes sections :

1. l'état des lieux;
2. les enjeux majeurs;
3. les projets prioritaires à réaliser dans le contexte de la reconstruction du centre-ville sinistré et de la relance de Lac-Mégantic.

Les rapports sont disponibles sur le site *Reinventerlaville.ca*; vous pouvez présentement les télécharger à partir de la page d'accueil. En tout temps, vous avez accès à tous les documents de référence de la démarche de participation citoyenne *Réinventer la ville* en cliquant sur l'onglet Voir toutes les infos. Ensuite, dans la colonne de gauche, cochez Rapports et documents et lancez la recherche.

Le Mémorial : un projet qui va de soi

Les groupes de travail n'ont pas intégré le projet de Mémorial dans leurs discussions. La raison est simple : ils ont considéré que ce projet est déjà appuyé par la communauté. C'est effectivement le cas.

Un consensus de la démarche de participation citoyenne veut que le Mémorial voie le jour au centre-ville, et que ce projet devrait être empreint d'une certaine sobriété. Le rapport d'étape *Réinventer la ville*, déposé en octobre dernier, en fait d'ailleurs mention.

Réinventer la ville

Restez informés en tout temps !

Visitez le site *Reinventerlaville.ca* pour découvrir les plus récentes informations sur la reconstruction!



Abonnez-vous à l'infolettre *Réinventer la ville* et recevez un bulletin d'informations à chaque semaine

(vous n'avez qu'à inscrire votre courriel dans l'espace prévu, au bas de la page d'accueil du site web)